

**Déclaration liminaire des élus****FO FINANCES 62****CHSCT du 3 mars 2020**

Monsieur le Président ,

Dans un contexte tendu de l'organisation du Nouveau Réseau de Proximité, les applications des dispositions du décret N° 2019-1441 du 23 décembre 2019 réduisent les compétences et champs d'actions du CHSCT .

En effet, en application de l'article 17 de ce texte, seuls les comités techniques sont consultés pour l'ensemble des questions afférentes au projet d'aménagement important modifiant les conditions de santé et de sécurité et les conditions de travail, lorsqu'ils s'intègrent dans le cadre d'une réorganisation de service.

Les élus FO FINANCES dénoncent et déplorent cette perte de compétence ainsi que la perte d'un budget autonome dans le cadre de la fusion du CHSCT et du CT.

Nous ne pouvons cautionner une réorganisation mise en œuvre dans le but unique de permettre des coupes sombres dans le budget et les effectifs de la DGFIP sans aucune considération pour les conditions de travail des agents.

Sur le registre du CHSCT 62, 71 observations restent sans réponse. Celles-ci évoquent le mal-être et les inquiétudes des agents au sujet des restructurations. Un premier calendrier du NRP ayant été dévoilé, peut-on attendre une réponse aux interrogations des agents ?

Vos élus FO FINANCES sont inquiets quant aux conditions de vie au travail et aux troubles psychos-sociaux que le NRP va engendrer : l'impression d'un sentiment de précipitation pour un résultat non précisément défini.

Ces questions légitimes se posent :

- *Que faire ? suivre la mission ? ou essayer de rester en trouvant un poste sur une mission dont on ignore tout ?*
- *si les agents dont la mission est transférée ne la suivent pas, comment le nouveau service pourra-t-il effectuer la charge supplémentaire de travail tout en formant de nouveaux collègues ?*
- *Quel avenir pour ceux qui seront contraints de partir mais également pour ceux qui vont rester ?*

Vos élus FO sont convaincus que l'accomplissement des missions va pâtir du NRP. Nous veillerons à ce que la responsabilité de ce fiasco annoncé ne sera pas imputée aux agents.

Dans le cadre du mouvement de mutations locales, les élus FO FINANCES demandent à ce qu'une information complète et détaillée soit envoyée à tous les agents, que ce soit sur les règles de mutations, les postes vacants, les priorités, les primes de restructuration et la mise en place de la rupture conventionnelle.

Par ailleurs, concernant le coronavirus Covid 19, l'Administration est tenue de préparer un plan de prévention et de protection de son personnel, et des agents se sont inquiétés de ne pas avoir d'information de la part de la DDFIP 62. Vos élus FO FINANCES remercie l'administration d'avoir diffusé ce plan ce vendredi 28 février.

A FO FINANCES 62, ce qui nous préoccupe, c'est avant tout la santé et le bien-être des collègues, et nous n'aurons de cesse de vous rappeler à chaque occasion que les principales causes de souffrance et de mal-être ce sont les mauvaises décisions et les réformes inutiles décidées par le ministre et la DG, et appliquées par vous.

Les élus FO en CHSCT :

Titulaires : Valérie CADET & Laurence DIDAUX

Suppléants :Gautier LEDOUX & Justine KORKUT

Expert : Jacques REGNIER